



COMPTE-RENDU DE LA SEIZIEME REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Vendredi 20 août 2021

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO a présidé la seizième réunion du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République, tenue par visioconférence, ce vendredi 20 août 2021.

Cinq points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. *Communication de son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;*
- II. *Note d'information de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;*
- III. *Points d'informations ;*
- IV. *Approbation d'un relevé des décisions du Conseil des Ministres ;*
- V. *Examen et adoption des dossiers.*

I. COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

La communication du Président de la République a porté essentiellement sur trois points, à savoir :

1. De la consommation d'une drogue dénommée « bombé »

Le Président de la République a attiré l'attention des membres du Gouvernement sur ce phénomène inquiétant qui sévit depuis quelques semaines et qui touche la jeunesse congolaise.

A Kinshasa, des jeunes s'adonnent à la consommation d'une drogue baptisée « Bombé ». Cette substance fortement toxique et dangereuse pour le cerveau serait constituée à base d'un mélange de résidus provenant de tuyaux d'échappement, de chanvre, de fond de teint et d'autres composantes. La toxicité de cette substance est actuellement étudiée par une Commission spécialisée du Ministère de la Santé.

Au Nord-Kivu, il est également signalé la consommation d'une autre drogue tout aussi dangereuse dite « Muvoke ».

Dans un contexte où le pays livre une bataille sans merci contre l'ennemi invisible dit « Covid-19 », le Gouvernement ne peut tolérer de voir la jeunesse, levier des forces vives, se détruire inexorablement par des substances toxiques de ce genre.

Le Président de la République a invité tous les Ministères sectoriels à tout mettre en œuvre afin de trouver des solutions idoines quant à la prise en charge et à l'encadrement des jeunes victimes de ces substances dangereuses. Toutefois, a-t-il insisté, « *il convient de garder à l'esprit que ce phénomène de société en appelle à la responsabilité collective de toute la Nation* ».

2. De la lutte pour la protection de l'environnement

Le Président de la République a estimé qu'il est impératif pour le Ministère de l'Environnement et Développement Durable de produire, dans un délai raisonnable, une série d'éléments afin de renforcer le Programme du Gouvernement dans ce domaine et de permettre une participation effective de la République Démocratique du Congo à la COP26 en novembre prochain.

Il s'agit respectivement :

- **De l'évaluation du Programme « 1 milliard d'arbres à l'horizon 2023 » visant la restauration de trois millions d'hectares et la réduction de la déforestation de 25% pour sauver un million d'hectares.** Cela appelle à une étude approfondie sur l'évaluation de ce projet, les avancées concrètes et les recommandations y afférentes.
- **Du Fonds Carbone qui regorge l'aspect économique de la politique environnementale.** Ceci exige l'exploitation des mécanismes appropriés pour la levée de fonds en faveur de la République Démocratique du Congo.
- **De l'adhésion du pays au Groupe d'Observation de la Terre (GEO).** La République Démocratique du Congo est appelée à structurer son offre en se dotant d'un tel système à l'instar des autres pays tant qu'il offre des opportunités qui consistent à appuyer les pays membres à se doter des systèmes fiables et à former l'expertise locale pour mieux suivre les catastrophes naturelles, la gestion de l'énergie, le changement climatique et ses impacts, la gestion des écosystèmes ainsi que l'agriculture durable.

A ce sujet, le Président de la République a recommandé la tenue d'une réunion technique urgente avec le Secrétariat Exécutif de cette organisation pour échanger sur les opportunités et conditions d'adhésion en marge des assises de la COP26.

- **De la participation de la République Démocratique du Congo à la COP26.** Le pays a pris un engagement ferme de contribuer à l'effort climatique global à travers sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) à l'Accord de Paris. Si le délai initial de dépôt était prévu le 31 décembre 2020, une rallonge avait été accordée aux pays jusqu'au 30 juin 2021. Il y a lieu de connaître la situation de la RDC afin de permettre une participation effective du pays aux assises de la COP26.

Pour rencontrer les observations ci-dessus, la Vice-Première Ministre, ministre de l'Environnement et Développement Durable a été invitée à prendre des dispositions nécessaires quant à ce.

3. Du dernier classement international relatif à la transparence budgétaire des pays africains

La République Démocratique du Congo occupe la 13^{ème} place sur les 53 pays africains classés, par le Département d'Etat américain, en matière de transparence budgétaire avec comme mention « progrès significatifs ». Face aux progrès réalisés, le Président de la République a présenté ses encouragements aux membres du Gouvernement et à tous les services dépendants en charge de cette question.

Le Gouvernement a été invité à renforcer l'appréciation de la participation citoyenne tout au long du cycle budgétaire afin de permettre à notre pays de gagner des points dans le prochain classement pour être parmi les premiers.

De cette façon, a soutenu le Président de la République, chacun va participer à l'amélioration de la gouvernance budgétaire en assurant une bonne affectation des ressources publiques en vue de privilégier l'intérêt général et d'impulser une incidence positive sur le bien-être quotidien de notre peuple.

II. NOTE D'INFORMATIONS

Intervenant spécialement à la suite de la Communication du Président de la République, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a tenu à faciliter le Président de la République, Chef de l'Etat, pour son élection comme Vice-Président de la Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC), en prélude de la Présidence de cette Organisation régionale qu'il devra occuper l'année prochaine.

Il a saisi l'occasion pour rappeler aux membres du Gouvernement le devoir de réserve, l'esprit d'équipe, la solidarité et l'obligation d'exemplarité qui doivent les caractériser dans l'exercice de leurs fonctions.

III. POINTS D'INFORMATIONS

III.1. Etat et administration du territoire

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Décentralisation et Affaires Coutumières a brossé l'état du territoire national. Durant cette semaine, l'état d'esprit de la population a été marqué notamment par :

- *La participation du Chef de l'Etat au 41^{ème} Sommet de la Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC), à Lilongwe au Malawi et sa désignation au poste de Vice-Président de cette Organisation Régionale ;*
- *La présence depuis le 14 août 2021 d'un groupe de militaires américains de l'Unité Spéciale Anti-Terrorisme dans le cadre de la Coopération militaire RDC – USA ;*
- *Des réactions et commentaires en sens divers au sein de l'opinion sur la nouvelle tarification des billets d'avions des vols domestiques publiée par le Gouvernement ;*
- *La forte attente de l'opinion du dénouement par l'Assemblée Nationale de la crise consécutive à la désignation par les confessions religieuses du candidat Président de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI).*

III.2. Situation sécuritaire

Le Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a présenté au Conseil une situation sécuritaire qui demeure relativement calme et sous contrôle des Forces Armées de la République Démocratique du Congo et des forces de sécurité. Les opérations militaires d'envergure se poursuivent dans la partie Est du pays particulièrement dans les provinces de l'Ituri du Nord-Kivu et placées sous état de siège.

Il a exprimé l'optimisme du Gouvernement quant à l'atteinte de l'objectif recherché, à savoir : *mettre hors d'état de nuire les ennemis actifs dans cette partie du pays depuis près de 25 ans, ramener la paix, la stabilité et la sécurité à l'Est du pays où l'autorité de l'Etat a été bafouée.*

Sur le terrain, les Forces Armées de la République Démocratique du Congo ont pris et mettent en œuvre les dispositions suivantes :

- *La poursuite des opérations militaires en profondeur dans les zones rouges ;*
- *Le renforcement des dispositifs de renseignements opérationnels par l'acquisition de dix drones tactiques et le recours à deux avions de reconnaissance ;*
- *Le bouclage de la formation du bataillon de combat en jungle qui attend l'équipement de combat pour son opérationnalisation.*

Par ailleurs, le Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a informé le Conseil de la poursuite des travaux d'évaluation de l'état de siège au niveau de la Commission Défense et Sécurité de l'Assemblée Nationale où les Experts de son Ministère approfondissent le sujet avec les Députés Nationaux, après le passage des deux Gouverneurs militaires.

III.3. Évolution de la situation de la Pandémie à Covid-19

La tendance baissière des contaminations à la Covid-19 se consolide. Les statistiques d'occupation des lits présentées à Kinshasa connaissent une baisse du taux allant de 80% à une moyenne de 7% depuis la prise des mesures visant à juguler la troisième vague.

Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a noté que le Gouvernement poursuit ses efforts en équipements pour les provinces touchées par la pandémie. Il a informé le Conseil de la reprise de la vaccination, depuis le 17 août 2021, à Kinshasa et dans les provinces à la suite de la réception récente d'une quantité de doses de vaccins venues de la Grande Bretagne. Le reste des vaccins seront disponibles en septembre de l'année en cours. Le Gouvernement insiste sur la nécessité de respecter les gestes barrières.

Au sujet de la pollution des rivières Tshikapa et Kasai, le Gouvernement suit de près la situation. 13 des 18 zones de santé de la province du Kasai sont touchées par cette pollution d'eau avec 968 937 habitants exposés.

Dans ce cadre, la sensibilisation s'intensifie pour inviter la population locale et les pêcheurs à s'abstenir de la consommation de l'eau polluée ainsi que des poissons et d'autres animaux aquatiques morts.

III.4. Tenue à Kinshasa de la quatrième session de la Grande Commission Mixte RDC-BURUNDI.

Le Ministre de l'Intégration Régionale a informé le Conseil que la quatrième session de la Grande Commission Mixte RDC-BURUNDI, initialement prévue à Kinshasa du 10 au 12 août 2021, se tiendra du 31 août au 02 septembre 2021.

A la suite de ce report qui a été sollicité par la partie burundaise, les préparatifs de ces assises se poursuivent normalement. Cette réunion vient renforcer les liens entre les

deux pays à la suite de la visite d'Etat effectué, il y a quelques jours, par le Chef de l'Etat.

Le Conseil des Ministres a pris acte du rapport du Ministre de l'Intégration Régionale sur la tenue prochaine à Kinshasa de la quatrième session de la Grande Commission Mixte République Démocratique du Congo-Burundi.

IV. APPROBATION D'UN RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres a adopté le relevé des décisions prises lors de sa quatorzième réunion tenue le vendredi 13 août 2021.

V. EXAMEN ET ADOPTION DES DOSSIERS (02 dossier)

V.1. Évaluation et suivi des mesures pour la mobilisation accrue des recettes de l'Etat

Le Ministre des Finances a présenté au Conseil la situation de la trésorerie de l'Etat. Il en ressort que les recettes publiques collectées du 1^{er} au 19 août 2021 sont de l'ordre de 563,9 milliards de Francs Congolais. Ce qui représente 82% des assignations budgétaires du mois d'août en cours, lesquelles ont été arrêtées à 689,1 milliards de Francs Congolais.

Cette performance qui se consolide dans la mobilisation des recettes tient du dispositif de contrôle et de traçabilité renforcé au niveau des régies financières qui, depuis le début de cette année, ont mobilisé un total de 7 169 milliards de Francs Congolais, soit 76% de leurs assignations annuelles chiffrées à 9 374 milliards de Francs Congolais.

Le Conseil des Ministres a salué cette performance et encourage les régies financières à redoubler d'efforts pour maintenir la tendance haussière de mobilisation des recettes publiques enclenchée depuis quelques mois.

L'objectif étant de franchir la barre des assignations budgétaires annuelles conformément au contrat de performance et à la cible des recettes fixées dans l'Accord avec le Fonds Monétaire International. Il a informé le Conseil que le Gouvernement a déjà rempli les critères convenus avec le FMI en fin juin.

Ce qui ouvre la voie au décaissement en décembre prochain de la deuxième tranche des fonds dans le cadre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC). Cela sera précédé par une mission d'évaluation du FMI prévu en septembre 2021.

Abondant dans le même sens, le Ministre d'Etat, Ministre du Budget a informé au Conseil de la fin des travaux sur les conférences budgétaires dont les conclusions sont satisfaisantes quant à la perspective pour l'amélioration des recettes et la présentation du Budget dès la rentrée parlementaire.

Après débat et délibérations, ce Rapport d'évaluation et de suivi des mesures pour la mobilisation accrue des recettes de l'Etat a été approuvé.

V.2. États Généraux de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire a présenté au Conseil le dossier relatif à l'organisation des états généraux de l'Enseignement Supérieur et Universitaire qui se dérouleront à Lubumbashi du 06 au 10 septembre 2021.

La convocation de ces assises, dont les travaux préparatoires ont été bouclés au mois de juillet 2021, a pour objectif de relever, redresser, requalifier et innover le système de l'Enseignement Supérieur et Universitaire en République Démocratique du Congo, conformément au Pilier 11, Axe 51 du Programme d'Actions 2021-2023 du Gouvernement.

De ces assises, les praticiens et partenaires de ce secteur dégageront des options et des recommandations concrètes dont la mise en œuvre permettra au Gouvernement de relever les défis qui impactent négativement le système éducatif congolais parmi lesquels l'inadéquation entre la formation universitaire et le monde de l'emploi ; et la difficulté d'entreprendre des recherches axées sur des solutions des problèmes de la société.

Après débats et délibérations, le dossier a été approuvé.

Avant de clôturer cette réunion, le Président de la République a donné spécialement la parole au Ministre des Transports et Voies de Communication qui a informé le Gouvernement de l'incendie qui a ravagé aujourd'hui le siège de la Régie des Voies Aériennes. Plusieurs bureaux ont été totalement ravagés par le feu.

Le Président de la République a encouragé le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Décentralisation et Affaires Coutumières à diligenter une enquête pour établir les causes de cet incendie.

Commencée à 11h10, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 14h21.